



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
BA Actions culturelles – PROGRAMMATION CULTURELLE L'AVAN.C
Tarifification de la saison culturelle – Année 2024-2025
Complément à la DM2024-079

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de revaloriser les tarifs de la Saison Culturelle de la salle de spectacle L'Avan.C, pour l'année 2024-2025,

DECIDE

Article 1 : La grille tarifaire complémentaire est la suivante :

DATES	SPECTACLES	TARIFS			
		Plein	Réduit**	Abonné*	Abonné** Réduits
31/05/2025	DARAN+JEKKYL WOOD	22 €	20 €	18€	16€
05/04/2025	RESIDENCE ARTISTES	14 €	12 €	Gratuit	Gratuit
11/04/2025	CHLOE TRIDOT	18 €	16 €	14 €	12 €
23/05/2025	FORROFA+ZONA SUL	18 €	16 €	14€	12€
06/06/2025	TOM WOUNDA	18 €	16 €	14 €	12 €
25/02/2025	ENNIO MORRICONE	22 €	20 €	18 €	16 €

** Tarif réduit : Moins de 26 ans / Etudiants / Demandeurs d'emploi / + 65 ans / Groupe à partir de 10 personnes / Personnes inscrites à l'EMTD de Royat.

* Tarif Abonné : Pour bénéficier du tarif Abonné, il faut prendre à minima 3 spectacles payants obligatoirement. L'abonnement donne aussi un accès gratuit aux concerts de fin de résidences.

Article 2 : Dans le cadre du dispositif France BILLET et TICKETNET, la grille tarifaire complémentaire est la suivante :

DATES	SPECTACLES	TARIFS FRANCE BILLET	
		Plein	Réduit**
31/05/2025	DARAN+JEKKYL WOOD	24 €	22 €
05/04/2025	RESIDENCE ARTISTES	16 €	14 €
11/04/2025	CHLOE TRIDOT	20 €	18 €
23/05/2025	FORROFA+ZONA SUL	20 €	18 €
06/06/2025	TOM WOUNDA	20 €	18 €
25/02/2025	ENNIO MORRICONE	24 €	22 €
		TARIFS TICKETNET	
DATES	SPECTACLES	Plein	Réduit**
31/05/2025	DARAN + JEKKYL	24 €	22 €
05/04/2025	RESIDENCE ARTISTES	16 €	14 €
11/04/2025	CHLOE TRIDOT	20 €	18 €
23/05/2025	FORROFA + ZONA SUL	20 €	18 €
06/06/2025	TOM WOUNDA	20 €	18 €
25/02/2025	ENNIO MORRICONE	24 €	22 €

** Tarif réduit : Moins de 26 ans / Etudiants / Demandeurs d'emploi / + 65 ans / Groupe à partir de 10 personnes / Personnes inscrites à l'EMTD de Royat.

Article 3 : Les conditions tarifaires sont valables pour la saison culturelle 2024-2025. Elles feront l'objet d'une révision annuelle.

Article 4 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 18/06/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.